



## Nombre de jours de congés

-----  
Par matimat2k4

Bonjour,

Je recherche le nombre de jours de congés pour les cadres ayant comme convention collectives Assainissement et maintenance industrielle (IDCC 2272) mais je ne trouve pas... si quelqu'un peut me renseigner.

Merci d'avance !

-----  
Par janus2

Bonjour,

Qu'entendez-vous par "nombre de jours de congés" ? Parlez-vous de congés supplémentaires aux 5 semaines légales, jours d'ancienneté ou autre ?

-----  
Par Henriri

Hello !

Si votre convention collective est muette sur le nombre de jours de congé\* des cadres, alors ce sont au moins les dispositions du code du travail qui s'appliquent (+ celles d'un éventuel accord d'entreprise plus favorable).

\* voir son Chapitre VII : Congés et absences (Articles 7.1 à 7.6).

A+

-----  
Par matimat2k4

@janus2 : oui les congés supplémentaires aux 5 semaines légales.

@Henriri : je ne vois rien de spécial ça parle juste de 5 semaines mais pas de congés liés au statut donc est-ce que du coup c'est 5 semaines pour tout le monde ?

-----  
Par Henriri

(suite)

Oui Matimat, si vous ne voyez rien "de spécial" pour les cadres dans votre convention collective ce sont au moins les dispositions du code du travail\* qui s'appliquent (+ celles d'un éventuel accord d'entreprise plus favorable) comme je vous l'ai déjà dit.

\* 5 semaines de CP par an.

A+